

Jean-Baptiste André Godin au ministre des Travaux Publics, 27 septembre 1880

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 1 p. (219r, 220r, 221v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au ministre des Travaux Publics, 27 septembre 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50346>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 septembre 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Carnot, Sadi \(1837-1894\)](#)

Lieu de destinationParis
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur le tracé de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Laon. Godin s'adresse au ministre en qualité de conseiller général de l'Aisne au sujet du tronçon de Guise à Wassigny de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Laon. Il joint à sa lettre une lettre de lui et de Delorme, maire de Guise, au Conseil général des ponts et chaussées. Godin conteste l'avant-projet de l'ingénieur Menche de Loisne, et soutient le contre-projet qui comprend la réalisation par l'État de 1 700 m de raccordement de la ligne d'intérêt local au chemin de fer de l'État.

NotesSadi Carnot est sous-secrétaire d'État aux travaux publics du 5 février au 23 septembre 1880, puis ministre des Travaux publics du 23 septembre 1880 au 14 novembre 1881.

Mots-clés

[Chemins de fer](#)

Personnes citées

- [Conseil général des ponts et chaussées](#)
- [Delorme, Jacques Philippe](#)
- [Menche de Loisne, Henri Marie Joseph \(1824-1903\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Laon \(Aisne\)](#)
- [Valenciennes \(Nord\)](#)
- [Wassigny \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise le 2^e Septembre 1883

219

À Monsieur le Ministre
des Travaux publics.

Monsieur le Ministre et
ancien collègue,

Notre avowement au ministère
m'engage à vous soumettre de nouveau
la ma qualité de conseiller général du
canton de Guise, les qualités que possède
le tracé de la section du chemin de fer
comprise entre Guise et Nivres, la
section qui fait partie des études du
chemin de fer de Laon à Hirsonnnes.

Comme tant que votre bienveillante
attention m'a fait joindre à la présente une
lettre que M. Delorme, maire de Guise
et moi, tenions d'adresser à Monsieur
les ministres du conseil général des
Ponts et chaussées, avec le renvoi
d'asie des communes intéressées sur
quelconque projet d'autorité à ce sujet.

Les intérêts de l'Etat et ceux de
la circulation générale sont assez
gouvernement n'a pas en jeu dans l'avant projet

de M. l'Ingenieur en chef Menche de Laisne, pour que nous cherchions dans l'appui de votre équité les moyens d'une juste réparation des erreurs commises.

Les vicendements attachés à l'ancien projet de M. Menche de Laisne disparaîtraient facilement si le Gouvernement adoptait le contre-projet que nous lui avons soumis et qu'il prenait en même temps à sa charge les 1 700 mètres de raccordement à construire pour relier le chemin de fer d'intérêt local au chemin de fer de l'Etat.

Le tracé partiellement proposé dans l'ancien projet plairait alors de la raison d'être, puisque il n'a en effet qu'un but de relier au chemin de fer d'intérêt local sans causer à celui-ci aucun préjudice.

En ajoutant ce petit tronçon de raccordement au chemin de fer d'intérêt général rectifié, comme nous l'avons proposé, nous réaliserais l'économie. Le Ministre une économie notable de dépenses au profit de l'Etat.

Mme Dufay, à perfection,

le pays à une économie schisteuse. Les transports des voyageurs et des marchandises; et vous rendez justice aux déclamations, des communes, installées jusqu'ici dans effet, sous la presidence administrative du département.

Je ne tarde pas un instant à chercher à quel point trouver ces motifs suffisants pour nous faire faire de notre influence, afin de faire prendre la considération et la faire reformer un avantageable au intérêts généraux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maréchal et l'amien collègue, l'obéissance de mon dévouement

Levain